

Canton de Bergues

Les 30 juillet, 6 et 13 août, séances de cinéma gratuites en plein air

Les Berguois « se paient » une toile

mercredi 28.07.2010, 14:00



Au quartier Saint-Martin, le 30 juillet sera projeté à partir de 22 h sur écran géant le film de Gabriel Julien-Laferrière *Neuilly sa mère!*

Nous projetions d'organiser, en partenariat avec CinéLigue Nord-Pas-de-Calais, quatre séances cet été, les deux derniers vendredis de juillet et d'août, mais pour cela il fallait obtenir tous les accords.

Le Centre national du cinéma et la Direction régional des affaires culturelles nous a réduit le projet. Nous organiserons donc deux séances grand public au lieu de quatre, comme initialement annoncé, et une troisième qui sera davantage tournée vers des courts métrages. » José Szymaniak, adjoint au tourisme, avoue ne pas comprendre la décision prise par le CNC et la DRAC. Car la raison pour laquelle la programmation de Bergues a été réduite serait simplement la proximité de la ville avec Dunkerque : il ne serait alors pas question de faire de l'ombre au cinéma AMC ! « La gratuité de nos projections pose apparemment problème, explique l'adjoint au tourisme. Nous avons en face de nous des géants commerciaux. Mais en montant ce dossier, notre objectif n'était pas de nuire à qui que ce soit mais bien d'animer la commune, de montrer aux touristes que Bergues a la volonté de favoriser le septième art et de permettre à des familles défavorisées d'avoir accès à une offre artistique. »

Des espoirs pour étendre l'offre l'année prochaine

Ainsi, deux longs métrages tout public ont été choisis : *Neuilly sa mère !* et *La grande vadrouille*, la première projection sur écran géant est prévue le 30 juillet au quartier Saint-Martin, la seconde le 6 août entre les deux tours du jardin public. Un troisième rendez-vous est fixé au square Sapelier, derrière le musée du Mont-de-Piété, le 13 août : un vendredi soir qui rendra grâce aux courts métrages avec une thématique sur les peurs du noir. Toutes les séances ont lieu à 22 h. L'adjoint au tourisme poursuit : « il est recommandé que chaque personne amène sa chaise et, éventuellement, un vêtement chaud. En cas de pluie, il est prévu un repli dans la salle Emmanuel-Looten. » Et de conclure : « nous espérons que cette programmation sera bien suivie et, sur les trois séances, voir beaucoup de monde. Si tel est le cas, nous pourrions développer notre demande pour l'année prochaine. Ce sera un bon argument pour obtenir davantage de rendez-vous. »

Aurélié LEGRAND